

L’homme et l’animal en Afrique : les cas de l’ancienne Égypte et des peuples des deux rives du Mbam au Cameroun

Enoka, Ferdinand Paul

Département d’histoire, ENS, Université de Maroua
Courriel : enokapaul@yahoo.fr

L’Afrique a une longue tradition dans l’utilisation des animaux pour la guerre et la paix. Ils sont souvent sources et acteurs involontaires des conflits dans l’ancienne, mais aussi dans l’actuelle Afrique où ils sont utilisés comme sources du pouvoir, combattants, stratèges, boucliers et même juges garant de la paix. Après la guerre, il faut négocier la paix. Là encore, les animaux jouent un rôle essentiel. Ils sont utilisés comme témoins, garants et justiciers de la paix. A ce propos, les exemples d’accords de paix passés en présence de la tortue dans tout le Mbam au Cameroun sont assez illustratifs. A partir des sources écrites, orales, rituelles, iconographiques remontant à l’Égypte pharaonique, nous voulons montrer l’historicité de l’usage de l’animal pour la guerre et la construction de la paix, mais aussi et surtout son rôle dans la conclusion des alliances sacrificielles ainsi que leurs effets plus que millénaires sur les peuples que l’on trouve actuellement en Afrique.

Mots-clés : *Animal, guerre, paix, religion, combattants.*

Humans and animals in Africa: the cases of ancient Egypt and the peoples of both banks of the Mbam River in Cameroon

Africa has a long tradition in the use of animals for the war and the peace. They are often sources and involuntary actors of the conflicts in the old, but also in current Africa where they are used as sources of the power, fighters, strategists, shields and even judges parking of the peace. After the war, it is necessary to negotiate the peace. Even there, animals play an essential role. They are used as witnesses, guarantors and upholders of the law of the peace. In this connection, the examples of peace agreements sign in the presence of the turtle in all Mbam in Cameroon are rather illustrative. From the written, oral, ritual, iconographic sources going back up in pharaonic Egypt, we want to show the historicity of the use of the animal for the war and the construction of the peace. However, also and especially its role in the conclusion of the sacrificial alliances as well as their effects more than millenniums. on the peoples whom we find at present in Africa.

Keywords: *animal, war, peace, religion, fighters.*

L'homme et l'animal en Afrique : les cas de l'ancienne Égypte et des peuples des deux rives du Mbam au Cameroun¹

Enoka, Ferdinand Paul

Introduction

Dans l'histoire plusieurs fois millénaires de l'Afrique, l'animal occupe l'une des places les plus importantes qui soit. Loin d'être l'adversaire de l'homme, il est plutôt considéré comme un être supérieur, classé même au grade de divinité. Les plus vieilles mentions de l'animal comme Être supérieur, divinité, guide et instructeur de l'homme se retrouvent dans l'ancienne Égypte. Dans l'actuelle Afrique, ces considérations de l'animal sont encore si vivaces qu'elles meublent pratiquement le quotidien des hommes dans leurs diverses activités. Même lorsqu'il s'agit de faire la guerre ou de rechercher la paix, il est curieux de voir certains animaux jouer des rôles clés, dépassant ainsi tout entendement cartésien. Dès lors, il est légitime de se poser la question de savoir quels sont les rôles de l'animal dans la guerre et dans la construction et la pérennisation de la paix. Autrement dit, comment est-ce que la perception de l'animal dans le monde négro-africain lui confère-t-il une place de choix dans la conduite de la paix et, surtout, dans la recherche d'une paix qui se veut perpétuelle ? En prenant les cas de l'Égypte pharaonique et des peuples situés de part et d'autre du Mbam, nous articulerons cet article en trois moments où nous présenterons la conception africaine de l'animal, ses divers rôles dans la guerre et, enfin, sa place dans la construction d'une paix qui se veut toujours perpétuelle.

La conception africaine de l'animal

Pour appréhender la conception de l'animal en Afrique, il faut interroger les cosmogonies, les mythes, les contes et aussi pour ce qui est de l'ancienne Égypte, les textes écrits.

L'animal comme fils de Dieu et délivreur de l'humanité pécheresse en Égypte

Les cosmogonies égyptiennes sont très complexes du fait qu'elles posent souvent comme préalable la conception d'un existant incréé, immatériel, insensible, mais portant tous les aspects créés, matériels, sensibles et surtout la raison qui fonde l'existence (Obenga, 1990 : 37-39). Cette remarque que l'on peut faire dans la cosmogonie héliopolitaine est également ce qu'on observe dans la cosmogonie hermopolitaine où la voix, une voix incréée est à la base

¹ This was originally published in Adama, Hamadou (éd.), 2016, *Traditions historiques et développement, Mélanges offerts aux Professeurs Thierno Mouctar Bah et Eldridge Mohammadou* (Annales de la FALSH, Numéro spécial Volume XV), pp. 337-355, Université de Ngaoundéré, Cameroun.

de la naissance de l'existence. Elle est combinée avec un œuf initial comportant le souffle de vie *t3w ankh*² (Obenga, 1990 : 44).

Dans les deux cas, pour ne s'en tenir qu'à eux, après les démiurges, apparaissent les premières divinités. Et parmi elles, on trouve le dieu Seth sous les traits d'un animal qui ressemble au chacal, la déesse Maât sous les traits d'une femme portant une plume d'autruche. D'ailleurs, la seule plume d'autruche comme on le voit dans la scène de la psychostasie représente Maât (Sauneron, 1959a : 233-234). Thot, le dieu du savoir, de la science et de l'intelligence est marqué par un Ibis ou un Babouin (Sauneron, 1959b : 286-287), tandis qu'Hathor, la déesse de la colère est représentée par les traits d'une vache. On a aussi dans la foulée Sekhmet, déesse aux traits de lionne, Bès, un dieu aux traits de plusieurs animaux combinés, représentant la force suprême.³

Suivant les cosmogonies, on remarque que ces divinités animales sont les fils de Dieu. Seth est par exemple issu de l'ennéade ayant le *Nwn*, eau primordiale comme point de départ : c'est la *Psdw-wrt*, la grande ennéade (Bilolo, 2005 : 28-45-46).

Maât pour sa part, symbole de l'ordre, de l'équilibre des mondes visible et invisible, de la justice, de l'harmonie du monde, etc., est aussi issue de Dieu. Elle est la fille de *Rê*, la lumière. Elle est issue de ses larmes (Sauneron, 1959 : 156). Elle règle l'ordre entre les hommes, mais aussi entre les dieux.

Au regard de cette brève analyse, il ressort que dans l'ancienne Égypte, l'animal occupe une place essentielle dans la pensée religieuse. Cette pensée étant le socle de la vie, elle rejaillit sur la vie quotidienne des Égyptiens. Les Romains qui ont colonisé l'Égypte au moment où elle n'était plus que l'ombre d'elle-même en firent la remarque. Juvénal, écrivant à son ami Volusius sur ses observations des rapports Homme-animal en Égypte rapporta ceci :

Qui sait, 'Volusius Bithynicus', à quel monstre l'Égyptien adresse son culte insensé ? Les uns adorent les crocodiles, les autres se sentent saisis d'effroi devant l'ibis gorgé de serpents. On voit briller une statue dorée de cercopithèque sacré là où gît enseveli l'antique Thèbes aux cents portes. Des villes entières révèrent, ici des chats, là, le poisson du fleuve, là le chien⁴.

² Voir aussi Mubamigie Bilolo, *Les cosmo théologies philosophiques d'Héliopolis et Hermopolis. Essai de thématization et de systématisation*, Paris, Menaibuc, 2005, à partir de la page 163.

³ P. Oum Ndigi, les Bassa du Cameroun et l'antiquité pharaonique égypto-nubienne : recherche historique et linguistique comparative sur leurs rapports culturels à la lumière de l'égyptologie, Volume II, Thèse de Doctorat nouveau régime, Université Lumière de Lyon (Institut d'Égyptologie –Victor Loret), 1997, p. 75.

⁴ Juvénal, Satire XV, cité par C.A. Diop, *Antériorité des civilisations nègres. Mythes ou vérité historique*, Paris Présence Africaine, 1967, p. 88.

Cette attitude se comprend fort aisément car, pour les anciens Égyptiens, l'animal avait quelque chose de plus que l'homme. Dans la création, les animaux furent parmi les premiers enfants de Dieux. Par conséquent, ils devaient être vénérés, loués, priés afin qu'ils intercèdent pour les Hommes auprès de Dieu.

D'autre part, l'animal a été considéré en Égypte comme le délivreur, le sauveur de l'humanité. Le texte le plus important montrant cet état des choses est celui de la "lointaine" sur Hathor, celui que Théophile Obenga a titré « *la délivrance de l'humanité* » (Obenga, 1990 : 139). Ce texte, il faut le souligner, a fait l'objet de plusieurs publications. Ainsi, pour Charles Maystre, il s'agit du *livre de la vache du ciel* (Maystre, 1941 : 53-115), et pour Günther, *Urkunder Zur Religion des Alten Aegypten* (Günther, 1923).

En résumé, le texte montre comment Dieu voulut punir l'Homme en détruisant complètement l'humanité *remetw*, littéralement l'ensemble des hommes. En effet, leurs mauvais comportements avaient fini par exaspérer Dieu. Furieux, il envoya Hathor qui fit un véritable massacre. Les Hommes qui survécurent cherchèrent les coupables et les offrirent à Dieu par le biais d'un sacrifice. Sensible à ce geste des hommes bons, Dieu décida de redonner une autre chance à l'humanité. C'est ainsi qu'il enivra Hathor et décida que ce sont les animaux qui seront désormais sacrifiés à la place des hommes. Hathor pour son deuxième passage, s'étant contenté d'admirer sa beauté au lieu de tuer les hommes est devenue le symbole de la délivrance de l'humanité (Obenga : 139-145).

En fin de compte, l'animal a donc une place plurielle dans la vie des anciens Égyptiens. Il est une divinité et en tant que telle, il intercède pour l'Homme auprès du père. Il est aussi un guide, un protecteur et même un bouclier car, il se met toujours au-devant de l'homme pour le protéger. Qu'en est-il chez les peuples qu'on trouve sur les deux rives du Mbam ?

L'animal, fils de Dieu et protecteur de l'homme des deux côtés du Mbam

Nous voulons englober ici les peuples qui se trouvent dans le département du Mbam et Inoubou actuel ainsi que ceux qui se trouvent dans le Noun et chez les Tikar. Le fait ici est qu'ils ont la même souche ethnique d'après la tradition orale. La linguistique historique confirme aussi avec une insolente précision cette unité culturelle. On va d'ailleurs l'observer dans le regard qu'ils portent sur l'animal. Nous allons pour ce faire, circonscrire notre étude à quatre peuples : Yambassa, Banen, Bafia et Bamun.

Chez les Yambassa, les Banen et les Bafia, au commencement, Dieu qui n'est qu'une voix dans les ténèbres, mit au monde ses deux premiers enfants à savoir la tortue *NNun* chez les

Yambassa, *Minu* chez les Banen, *Kui* chez les Bafia et l'araignée mygale *Namb* chez les Yambassa et *Gam* chez les Bafia (Dong A Roga, 2010 : 191), et *Engam* chez les Banen (Dugast, 1967 : 40). Au départ, Dieu vivait en toute harmonie avec ses créatures. Mais, en l'absence de Dieu, la tortue et l'araignée passaient leur temps à définir les agissements de Dieu et l'accusèrent d'être responsable des malheurs de sa création. Dieu l'ayant appris décida de se séparer de ses amis en les envoyant sur terre. Ils décidèrent alors d'être des purificateurs et des indicateurs des plans de Dieu aux hommes. La tortue décida de prendre la purification, la justice et la vertu tandis que l'araignée choisit la voyance et l'oracle (Dong A Roga, 2010 : 191).

Chez les Bamum et même les Tikar, les premières créatures de Dieu furent l'araignée *Ngâme*, la grenouille *Tito* et le caméléon *Kukunda*.⁵ Les trois avaient été instruits chacun d'une mission en fonction de leur choix. La grenouille choisit de renouveler la vie, le caméléon institua la mort et l'araignée décida de montrer l'avenir aux Hommes.

Cette vision de l'animal est donc à la base du respect de la vénération et des cultes qui lui sont rendus. C'est ainsi que des sanctuaires ont été créés pour maintenir un contact entre Dieu et les Hommes dans ces contrées. Chez les Yambassa, les Banen et les Bafia, des sanctuaires spéciaux pour l'araignée mygale *Namb*, *Engan* et *Ngam* respectivement ont été créés et entretenus par des prêtres particuliers.

Ces sanctuaires sont des endroits spécifiques où on dépose et entretient quotidiennement la mygale. Le prêtre qui l'entretient est le *NambNamb* chez les Yambassa, *Engamgam* chez les Banen par exemple. Ce sanctuaire, généralement situé à l'isolement total des habitations, se trouve derrière la maison du *Namb Namb*, près d'un arbre tout particulier, l'*Itoul* ou arbre de la vérité-justice.⁶ La résidence du *Nam* est faite d'un trou dans la terre. L'abbé Théodore Tsala chez les Bété nous en donne la raison en ces termes :

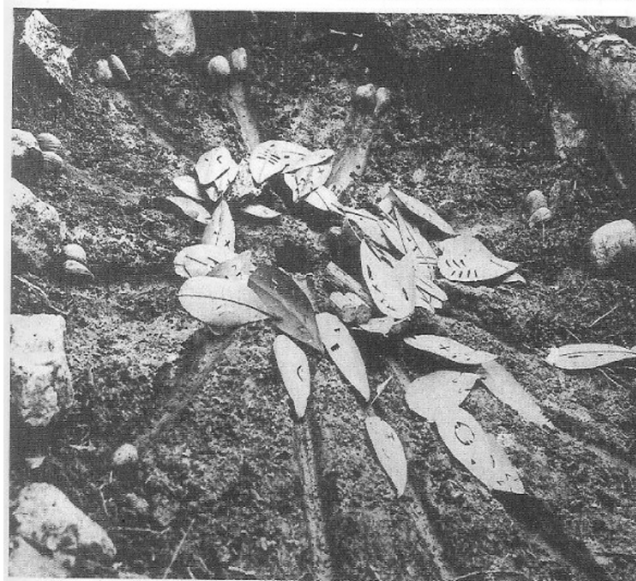
Un homme poursuivi par ses ennemis se cacha dans un creux d'arbre. Son *nkug* (génie gardien), pour mieux dissimuler la retraite de son protégé, se transforma en araignée et tissa vite sa toile à l'entrée du creux. Les ennemis du fuyard arrivèrent quelques temps après scrutant du regard tous les coins et recoins. Trompés par la toile d'araignée, ils portèrent plus ou loin leurs recherches. Revenu au village, le fugitif raconta aux siens cette aventure. Tous conclurent que les araignées étaient habitées par les génies. Ils commencèrent à consulter la mygale comme reine des araignées. Le *Ngam* devint le nom générique de toutes les divinations (Abbé Tsala, 1989 : 159-160).

Ce mythe montre alors clairement pourquoi l'araignée occupe une place aussi forte dans les croyances des peuples du sud Cameroun. En fait, chez les Bafia, Bété, Bamiléké, Bassa et

⁵ Kantouma yenu, 49 ans, monanji, Yaoundé 05 février, 2010. Voir aussi Njiasse-Njoya et al, *De Njoya à Njimoluh, cent ans d'histoire bamum*, Fumban, sine loco, 1984.

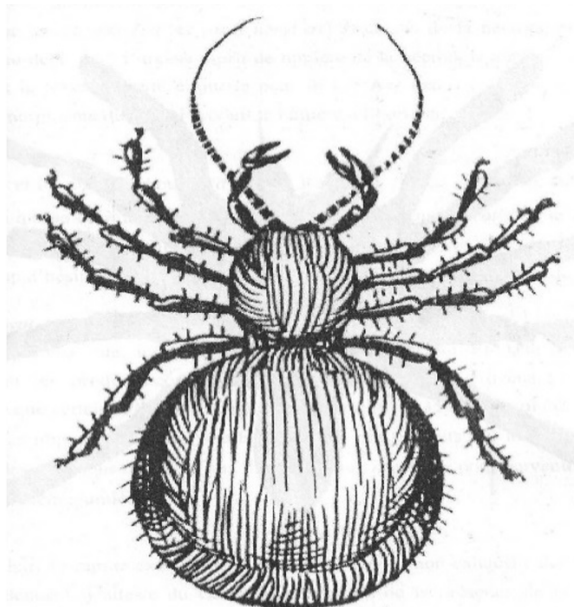
⁶ Laurent Bebiné, 95 ans, Patriarche Kananga, Kananga, 20 mars 2008.

Bamum pour ne prendre que ces cas, l'histoire se répète avec une curieuse ressemblance. Depuis les noms donnés à la mygale jusqu'aux histoires sur son rôle dans la vie de l'Homme, on observe comme une unité de pensée auprès des peuples du Sud Cameroun. Pour les Basaa par exemple, la mygale *Ngambi'si* communique directement avec les ancêtres, donc ceux qui appartiennent au monde divinisé pour instruire les hommes (Mayi Matip, 1976 : 46-48).



Le sanctuaire de la Mygale

Source : E. Mveng et J. P. Mesina (sous la direction de) *L'église catholique au Cameroun, 100 ans d'évangélisation 1890- 1990*, Rome, Presso Grafiche Dehoniane, novembre 1990, p. 75.



le Ngambi'si, l'araignée divinatrice des Basaa

Source : Mayi Matip, *L'Univers de la parole*, Yaoundé, CLE, p. 47.

On peut aussi mettre dans le même registre le chien. Cet animal, considéré comme le fidèle compagnon de l'Homme, a une conception magico-religieuse bien importante des deux côtés du Mbam. Il est aussi considéré dans les mythes comme un des plus éminents fils de Dieu. Les Yambassa l'appellent *Mboua*, les Banen *Emo* ou *Emoa*, les Bamum *Mvù*, les Ewondo *Mvu*, les Tikar *Mbu*, les Bafia *Bu*. Ce qui frappe ici c'est la ressemblance des noms. Celle-ci trahit une unité linguistique profonde entre ces peuples. Lorsqu'on se rappelle qu'en égyptien ancien, le chien s'appelle *Inpou*, on est en droit de considérer ces données linguistiques comme un élément de plus sur la question de la parenté de l'égyptien ancien et des langues négro-africaines. En outre, ce que l'on peut noter de plus ici c'est la signification de ce que nous appelons chien. En français, le mot chien est défini comme venant du latin *canis* et signifiant mammifère domestique doté d'un excellent odorat et d'une course rapide (Larousse, 1997). En égyptien ancien, il est celui qui ouvre le chemin *inpou-ouaout* (Morenz, 1962 : 336). Chez les Kinyaruanda, *Imbwa*, c'est la fidélité, la bonté (Manigaraba, 1999 : 113). Ce qui par rapport à la proximité linguistique entre les langues sus-évoquées pencherait fortement pour une définition similaire du chien. D'ailleurs, chez les Yambassa comme chez les Kinyarwanda, l'Homme-chien, c'est-à-dire celui qui guide les autres du visible vers l'invisible pour atteindre le monde du jugement des morts est respectivement *mond wa mbwa* et *umuntu w'imbwa*.

De ce qui précède, on convient que les animaux occupent une place fondamentale dans la vie de l'Africain. Étant plus proche de Dieu, les Africains leur vouent divers cultes et révérences. Cette conception et ce rapport avec les animaux vont fortement influencer la pratique de la guerre en Afrique.

L'animal et la pratique de la guerre dans les univers égyptien et mbamois

La guerre dans la mentalité négro-africaine n'est jamais une simple opération. Elle convoque obligatoirement le monde temporel et le monde spirituel. Dans cette conception où les féticheurs et autres prêtres sont rigoureusement consultés, les animaux sont impliqués depuis les préparatifs jusqu'aux théâtres des opérations.

Les animaux et la pratique de la guerre dans l'ancienne Égypte

Dans la perception égyptienne de la guerre on donne une place centrale à l'animal. Ceci s'observe d'abord dans le panthéon égyptien qui met en bonne place les dieux guerriers. Le plus grand et le plus ancien d'entre-eux se trouve dans l'ennéade. Il s'agit du Dieu Seth chacal ou canidé, frère d'Osiris. Il est l'incarnation même du mal, le symbole de la violence absolue et le patron des armes (Morenz, 1962 : 332). A côté de lui, on a Horus, dieu faucon qui symbolise la restauration du pouvoir par la force des armes. C'est lui qui va pendant plus de 4000 ans symboliser le pouvoir des pharaons en Égypte. Il est le maître des armes et de ceux qui les fabriquent : les *shemsw hor*.⁷ Dans le texte dramatique d'Edfou, une précision sur la fabrication des armes dit ceci :

n PtH nDr AmaAt·k (C'est Ptah qui a façonné ta lance)

n Ḳqr nbj xaj·k (C'est Sokar qui a forgé tes armes)⁸

A côté de lui, trône le dieu Bès, protecteur des guerriers et très vraisemblablement, patron de la manufacture d'armes de Memphis.⁹ Le papyrus *Brooklyn* le présente comme représentant la force suprême. Il est la concentration de toutes les forces tant visibles qu'invisibles. Parfois, il

⁷ G. Maspero, « Les forgerons d'Horus », 1891 in *L'anthropologie*, t2, pp. 401-407. On peut aussi consulter th. Obenga, *La cuvette congolaise*, Paris, Présence Africaine 1976, pp. 90-91.

⁸E. Drioton, *Le texte dramatique d'Edfou*, cité par S. Sauneron, "La manufacture d'armes de Memphis", *BIFAO*, 54 (1954), p.7. Sokar est le dieu faucon qui peut se confondre à Horus. Parfois, il est déterminé par le crocodile (Faulkner, 1991 :221) Comme on le voit, sous son costume animalier, il est le maître de la fabrication des armes.

⁹ On peut l'observer sur une pierre retrouvée à Memphis représentant une manufacture d'armes. On peut pour cela consulter S. Sauneron, « La manufacture d'armes de Memphis », *BIFAO* (54) 1954, p. 10 et F. P. Enoka, "Le facteur religieux dans l'éthique africaine de la guerre et de la paix à travers l'histoire : de l'Égypte pharaonique aux empires, royaumes et peuples précoloniaux (Mali, Bamum, Banen et Yambassa)", thèse non encore soutenue, déposée en novembre 2013, Université de Yaoundé I, p. 155.

a la tête de lion, parfois de plusieurs félins mélangés, parfois celle d'un pygmée. Mi-homme, mi-animal, c'est sans doute le seul dieu égyptien qu'on voit avec autant d'attributs (corps d'homme, ailes d'oiseau, tête de félin surmontée de serpents, des plumes de justice et de guerre).¹⁰

On peut, sans être exhaustif citer aussi Sekhmet, la furieuse, Déesse lionne de la guerre, celle qui envoie des maladies mystiques aux guerriers adverses, Hathor, Déesse vache de la destruction ; *Ré*, maître des armées, pour ne s'en tenir qu'à eux. Une telle conception du panthéon a eu en Égypte des applications pratiques.

En effet, tous les corps et les régiments de l'armée étaient patronnés par des Dieux de guerre. Sous Ramsès II, les quatre grands corps de l'armée étaient patronnés par Râ, Seth, Ptah et Horus. De même, au champ de bataille, les différents bataillons étaient patronnés par des enseignes totémiques de guerre. Champollion Figeac, le frère aîné de Jean-François Champollion qui s'est penché sur la question a écrit ceci :

Chaque corps avait son enseigne, et c'est dans ce même tombeau qu'on a retrouvé plusieurs types de signaux égyptiens. Ils étaient placés à l'extrémité d'une grande hampe qui par son élévation, les rendait visibles à tous les yeux. Les enseignes comme on devait le penser étaient empruntés à la religion. Les uns consistaient dans la coiffure même et les enseignes caractéristiques des divinités représentées sous forme humaine, tels que : Amon, Ptah, Osiris, Iris, d'autres substituaient aux traits humains du dieu ou de la déesse, la tête de l'animal qui était son emblème vivant, tel que l'épervier, le lion et quelques fois même la figure complète de ce symbole comme l'Ibis et le chacal (Champollion-Figeac 1839 : 150).

Ces détails montrent combien est présent l'animal dans l'esprit égyptien de la guerre. On a à faire à une conception religieuse qui donne à l'animal un pouvoir mystique, une capacité de nuire à l'ennemi par des moyens mystiques. Ainsi, pour l'ancien Égyptien, avoir un totem, une enseigne de guerre revient à montrer à l'adversaire qu'on est protégé par une force supra naturelle, capable de vous déranger tant vivant que mort. C'est ce qui justifie l'idée de la métamorphose des combattants.

De nombreux bas-reliefs, ostraca des temples et des tombes présentent des combattants égyptiens sous des formes animales aux champs de guerre. La palette de Narmer présente ce dernier métamorphosé en taureau et détruisant de ses cornes hommes, murailles et villes (Blond, 1965 : 36). On observe aussi des pendentifs de Sésostri III métamorphosé en sphinx ayant la tête d'Horus et le corps de babouin. Dans cette posture, avec les plumes de la guerre-justice sur la tête, il domine ses adversaires visiblement épouvantés (Gottschalk, 1990 : 89).

¹⁰ Papyrus magique de Brooklyn, pp 3A, première, 2e vignette.

La métamorphose de l'Homme en animal montre bien que l'Égyptien trouvait en cet être une dimension supérieure : en s'alliant ou en s'unissant à lui, il accédait au stade de divinité, qui pouvait forcément voir à l'avance ce qui pouvait se passer. Les animaux devenaient donc les patrons des oracles et autres divinations.

Les oracles, c'est-à-dire les réponses données par une divinité à une question posée concernant le passé ou l'avenir, sont une pratique très vieille dans l'ancienne Égypte. Que l'on prenne son sens *bj3yt* (signe prodigieux) ou celui de *wd ntr* (décret divin, décision de Dieu) (Selve, 2005 : 81), l'oracle apparaît comme une interrogation du devenir des choses dans l'espace et le temps. Pour faire la guerre, les anciens Égyptiens ont systématiquement recouru à cette pratique. Les principaux grands oracles étaient ceux de Sérapis, symbolisés par le taureau Apis, celui de Bès et même celui de Thèbes.¹¹ Ce sont ces oracles qui donnaient généralement les plans de guerre, les plans de route ainsi que les consignes à respecter pendant les campagnes. Lors de la bataille de Qadesh, Ramsès II lui-même précise le rôle que les dieux et les oracles jouèrent pour qu'il échappe au désastre. Il en est de même pour Thoutmosis III lors de la bataille de Megiddo de 1559 avant J.C.

On remarque alors que l'animal est un élément essentiel dans la pensée militaire et la pratique de la guerre dans l'ancienne Égypte. Qu'en est-il des deux côtés du Mbam ?

L'animal et la pratique de la guerre de part et d'autre du Mbam

La conception de la pratique de la guerre par les peuples qu'on trouve de part et d'autre du Mbam est profondément marquée par des croyances magico-religieuses dans lesquelles sont impliqués les animaux sacrés. C'est cette perception de la guerre qui a fait dire à Thierno Mouctar Bah que :

L'un des fondements culturels essentiels du monde négro-africain est l'imbrication du spirituel et du temporel. L'imprégnation de l'ensemble de la société globale par les données magico religieuses. L'esprit même de la violence armée et de la pratique de la guerre sont régis par des valeurs mystico religieuses (Bah 1985 : 582).

Cette observation se trouve dans le Mbam avec une vitalité particulièrement forte. Tout d'abord, la place des pratiques propitiatoires et le port des talismans apparaissent comme incontournables avant la guerre. Pour ce qui est des pratiques propitiatoires, elles sont assurées par le *Namb*, *Ngam* ou *Ngâme*. Il s'agit en clair de la consultation de l'oracle afin de savoir si oui ou non la guerre doit être menée et comment le cas échéant doit-elle l'être. Chez les Bamun,

¹¹ Voir G. Posener, « La prophétie de Nefertity et la fondation de la XIIe dynastie » in *Littérature et politique dans l'Égypte de la XIIe dynastie*, Paris, Champion, 1956.

Yambassa, Banen et Bafia par exemple, il est inconcevable d'envisager une guerre sans au préalable consulter la mygale. C'est elle qui dit si la guerre est opportune, si elle sera bonne ou mauvaise. On lui demande même le temps et le lieu où la guerre doit se dérouler, la question étant de savoir si l'on reviendrait vivant ou non. Le notable Antoine Marie Nihala chez les Yambassa de Kananga précise le rôle de *Namb* en ces termes :

Le *Namb* était précis et inévitable. On lui demandait si on allait s'en sortir, et comment on devait se comporter au front, quelle attitude devait-on avoir au combat. On demandait cela au *Namb* la nuit et le matin, il donnait ses réponses après avoir parlé avec les ancêtres. Ainsi, chaque guerrier s'arrangeait à respecter à la lettre ce que le *Namb* avait dit. Néanmoins, si on avait fait une fausse confession et une fausse contrition, alors, le *Namb* pouvait se fâcher et vous donner une fausse assurance.¹²

C'est probablement ce qui se serait passé chez les Bamum sous le règne de Sangou, le Père de Njoya, vers 1885. En fait, Nsangu aurait menti à l'araignée *Ngâme* pour prétexter une guerre contre ses frères Banzo. L'araignée lui annonça alors un sort contraire à la prédiction.¹³ On est donc dans un environnement où l'animal est au cœur de la prise de décision. C'est lui, par les pouvoirs qu'on lui confie, qui oriente finalement l'action de l'homme.

A côté de l'oracle, nous avons aussi le port de talismans. Ceux-ci sont généralement issus du monde animal. Chez les Yambassa par exemple, ces talismans étaient faits d'écaille de tortue pour marquer qu'on était juste dans ses actes, de cornes de buffle pour symboliser la force et de morceaux de peau de félin pour être féroce au combat. Chez les Bamum, avant l'introduction de l'islam, ce sont aussi des parties d'animaux comme le buffle, le lion, l'éléphant, le léopard qui font office de talisman. Si certaines parties sont portées ostentatoirement comme on peut le voir sur le casque du *Tupanka*, le général chef d'état-major chez les Bamum, certaines sont ingurgitées dans le cadre de *Fut-pit*, la médecine de guerre (Tardits, 1981 : 64). Ce *Fut-pit* était constitué de feuilles broyées, de chair d'oiseau, de cœur de buffle, de lion ou de panthère et parfois même de chair humaine. Toutes ces précautions n'avaient pour sens que la protection et l'augmentation de l'invulnérabilité du combattant.

Chez les Banen et les Bafia, la même logique est respectée, les guerriers, sans exception, portaient des talismans de guerre issus du monde animal. Enfouis dans le corps ou visibles sur le front, le torse, les bras et même les jambes, les guerriers montraient par de telles publicités qu'ils étaient protégés par des puissances surnaturelles. C'est donc dans ce cadre que le *Sàgàrà* était porté au front comme enseigne de guerre, visible de tous. Le *Sàgàrà* était constitué de

¹² A. M. Nihala, 73 ans environ, Notable kananga, Yaoundé, 4 janvier 2008, 5 mai 2010.

¹³ Nji Abou, 52 ans, Prêtre du Ngâme, prince Bamum de Mamben, 30 mai 2012. Voir aussi A. Ndam Njoya, *Njoya, réformateur du royaume bamum*, Paris, ABC, 1973, pp. 18-19.

Tsesi Kigen (mil), d'une liane sauvage de *Pikang Dirara* et d'un tesson de carapace de tortue *kui*, le tout fixé à une longue hampe (Dong A Roga, 2010 : 14-15).

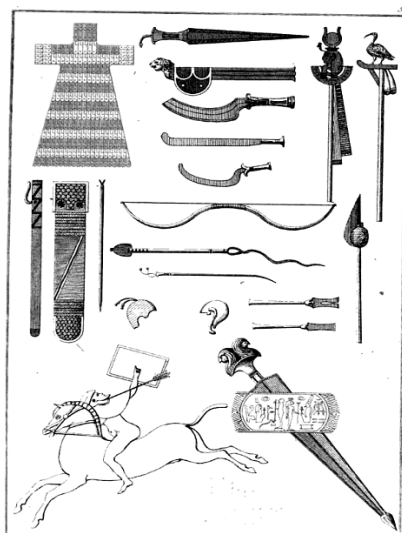
Le porteur de cette hampe était alors le protecteur de la troupe, l'*At'wa biti*, c'est-à-dire le front de la guerre chez les Yambassa. Ce porteur de talisman de guerre qu'on retrouve aussi chez les Bété du Cameroun avait la réputation d'être invulnérable aux balles et autres projectiles. Mven Ayi, décrivant le porteur de l'*Asu Zoa*, le front de l'éléphant, précise ce qui suit : « tout porte étendard était d'abord un homme très courageux qui acceptait de conduire l'armée. Il était détenteur d'un pouvoir magique qui empêchait les armes ennemies de l'atteindre » (Mveng Ayi, 1971).

Bien évidemment, il faut se garder de croire que ces précautions empêchaient des morts au front. Au contraire, il s'agissait plus d'une manière de renforcer le courage et la psychologie des combattants. C'est cet état d'esprit qui donnait le courage à ces guerriers d'autrefois d'affronter l'ennemie quelles que soient ses armes, sans peur. Sinon, on ne comprendrait pas comment avec des arcs et des flèches, les Africains décidèrent d'affronter les armes à feu et surtout la mitrailleuse des colons Européens. D'ailleurs, dans son célèbre discours aux missionnaires en partance pour l'Afrique, Léopold II insistait déjà sur le fait que les missionnaires devaient détruire les fétiches des Africains en ces termes :

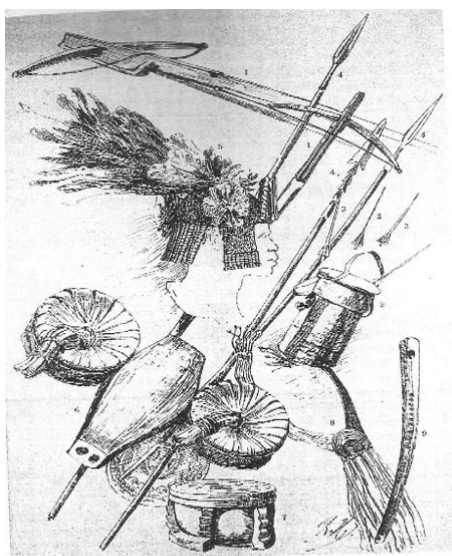
Pour cela, vous les enseignerez par tous les moyens et les inciterez à suivre l'exemple de tous les saints qui ont tendu la joue, qui ont pardonné les offenses, qui ont reçu des crachats sans tressaillir et les insultes. Les détacher et les décourager de ce qui pourrait leur donner le courage de nous affronter. Je songe spécialement à leurs nombreux fétiches de guerre qu'ils prétendent ne point abandonner¹⁴.

De l'animal, les Africains ont tiré le courage, la force et la détermination de tout affronter. D'ailleurs, même les armes qu'ils utilisaient à la guerre étaient fortement imprégnées des symboles animaliers comme le prouvent les représentations ci-dessous.

¹⁴ Léopold II, Roi des Belges « Discours aux missionnaires à leur arrivée au Congo, 1883 » in [http://Aymard word press. Com/2011/06/10/discours-du-roi-Léopold-ii-a-larivée-des-premiers missionnaires-au-Congo](http://Aymard%20word%20press.Com/2011/06/10/discours-du-roi-Léopold-ii-a-larivée-des-premiers%20missionnaires-au-Congo).



Armes de l'ancienne Égypte avec symboles animaliers
Source : J-J Champollion, *L'Égypte ancienne*, Paris, Didot, 1839.



Armes et objets des Yaunde. (1. Arbalète pour la chasse aux oiseaux; 2. Carquois correspondant; 3. Flèches correspondantes; 4. Lances; 5. Coiffure de guerre; 6. Soufflet; 7. Siège; 8. Parure de scânt des femmes; 9. Flûte de raphia.)

Armes des peuples du centre sud Cameroun avec symboles animaliers
Source : Von Morgen 1982, p. 109

Après la guerre, il faut passer à la conclusion de la paix. Ici encore, la paix est garantie et entretenue par la croyance qu'on prête aux animaux.

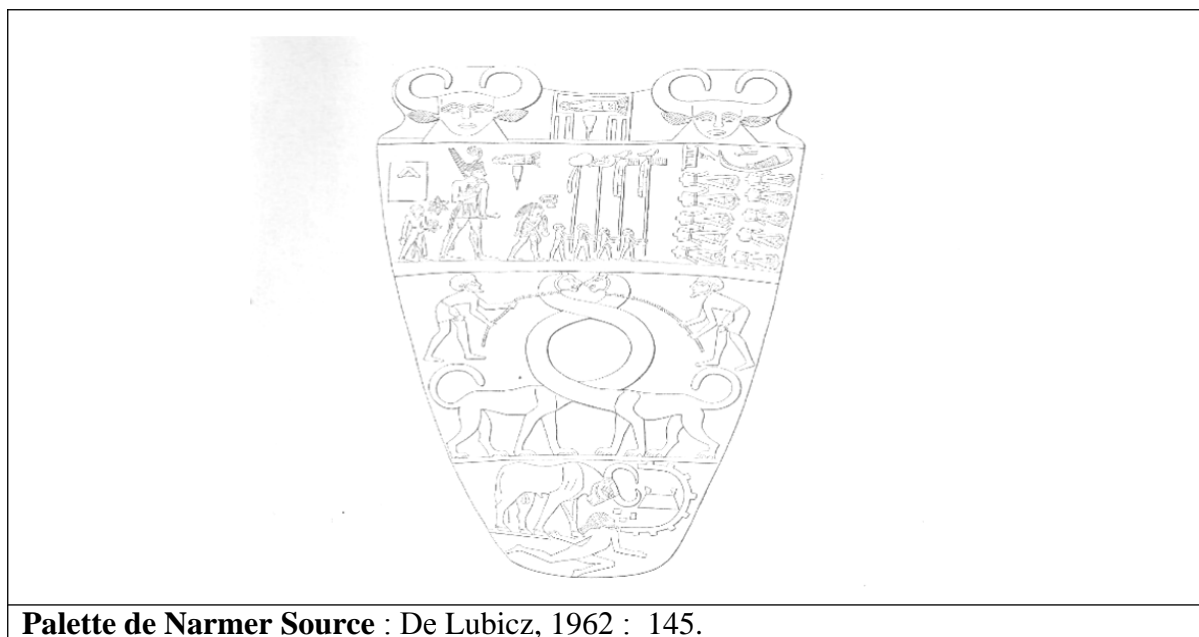
L'animal dans la conclusion et la pérennisation de la paix

On ne peut comprendre la paix dans l'ancienne Afrique si l'on n'intègre pas la dimension magico-religieuse. La paix n'est pas le fait des Hommes, mais de Dieu. Et dans ce cadre, l'animal divinisé apparaît donc comme une clé de compréhension de la perception de la paix en Afrique.

L'animal et la conclusion de la paix en Égypte

En général, la recherche urgente de la paix ne survient qu'après une guerre. Et dans l'histoire plusieurs fois millénaire de l'Égypte, les guerres ont succédé à des périodes de paix. Certaines ont traversé des siècles. Dans ces conclusions de la paix, les croyances magico-religieuses ont été le ciment.

Le premier cas que nous pouvons prendre est celui de la réalisation du *Sema Tawy* (unification des deux terres) par Narmer. En effet, dès la période pharaonique, Narmer, le premier à ceindre les deux couronnes, avait visiblement fondé la paix qu'il imposait sur les pratiques magico religieuses. Il est vrai que de lui, nous n'avons pas de textes. Mais l'interprétation des documents archéologiques se rapportant à lui nous le laisse penser. Le document de référence est la palette de Narmer. Sur le recto, on peut voir certaines scènes qui ne laissent pas beaucoup de place au doute. C'est le cas des dix hommes ligotés et probablement sacrifiés, la tête de chacun se trouvant entre les pieds. Or, s'il s'agissait de combattants morts au combat, ils n'auraient pas les mains liées. De plus, la tradition égyptienne étant de faire les prisonniers de guerre, les *skr ankh*, on ne les trouverait pas dans cette posture. Ensuite, nous avons les porteurs d'enseignes totémiques qui ouvrent le défilé. Est-ce celui des vainqueurs ou des vaincus ? On peut bien se poser la question. Au registre inférieur, on voit bien deux individus en train de maîtriser des animaux à la morphologie inconnue de nous. Tout ceci nous laisse croire à l'existence des sacrifices pour consolider et garantir la paix.



Palette de Narmer Source : De Lubicz, 1962 : 145.

On remarque sur la palette la présence des porteurs d'enseignes de guerre. Il s'agit en fait de toute l'armature magique qui gouverne l'esprit de la guerre chez les anciens Égyptiens.

Un autre élément d'analyse est la tête de massue du pharaon Narmer. On l'y voit assis sur le trône. Des prisonniers de par leur posture caractéristique lui sont présentés ainsi que le butin de guerre. Enfin, chose intéressante, on apporte au roi des enseignes totémiques aux formes animales. On convient une fois de plus de la place de l'animal dans la signature de la paix.

Toutefois, le document le plus fort montrant ce rôle de l'animal dans la conclusion de la paix se trouve sur le traité égypto-hittite. En fait, il est mis sous la protection du dieu tête de canidé, Seth avec la mention suivante : Les milles formes divines de la terre de khatti et de la terre d'Égypte détruiront la maison, la terre et les serviteurs de celui qui ne le respecterait pas (Noblecourt, 1996 : 290-291).

Cette logique a conduit les Égyptiens à marquer les frontières par des stèles envoûtées. Ces envoûtements consistaient à fabriquer des figurines et à y marquer toute forme d'inscriptions maléfiques. Après avoir fait ces figurines qu'on enterrait dans le sol, des sacrifices d'animaux étaient opérés. D'après l'article de Serge Sauneron sur le nom de la tortue dans l'ancienne Égypte, on est en droit de penser que cet animal était privilégié pour ce genre de pratiques. Sauneron précise à cet effet que c'est l'espèce mâle qui était le plus efficace (Sauneron, 1966 : 1-2). Il n'est toutefois pas inutile de mentionner que l'un des noms de la tortue en Égypte est *mnh (meneh)* et en tunen chez les Banen *minu*.

Enfin, les négociateurs de la paix, les ambassadeurs et ont des symboles d'animaux. Ils sont désignés dans l'ancienne Egypte par *wꜣꜣꜣꜣ* (Spens, 1998 : 107) avec pour déterminatif les ailes déployées d'un oiseau. Ils ont pour patron Thot, dieu de l'intelligence, du savoir, de la science, de la médecine, etc. Ses formes sont soit l'ibis, soit le babouin. L'ambassadeur en mission se distingue par la peau de renard et la plume d'autruche qu'il tient à la main (Bah, 1985 : 719). Tout ceci montre bien le rôle de l'animal dans la perception de la paix. Puisqu'elle est un don de Dieu, c'est par les intercesseurs auprès de Dieu qu'on l'a créé et la consolide. Qu'en est-il des peuples du Mbam ?

Les animaux symboles et garants de la paix dans le Mbam

Deux animaux sont particulièrement utilisés pour la paix dans le Mbam. Il s'agit du chien et de la tortue. Le chien fut utilisé pour la conclusion du pacte *Mandjara*. Celui-ci interdisait la guerre entre tous les contractants. Mais qu'est-ce que le *Mandjara* ? Thierno Bah qui s'est intéressé à ce sujet nous le précise en ces termes :

Une alliance sacrificielle spectaculaire pratiquée autrefois comme sous le nom de *Mandjara* recouvrait selon les traditions toute l'aire culturelle du monde Djukun regroupant entre autres les Voutés eux-mêmes, les Mbum et les Tikar. Ayant trouvé les Mbum sur le plateau de l'Adamaoua, les voutés ont conclu une alliance avec eux ; le chef Benam de Matsari ajoute, avec les Mbum, nous sommes *Mandjara* ; comme les Mbum et les Tikar sont de la même famille, cette *Mandjara* s'est étendue entre nous (Bah, 1985 : 719).

Ce sacrifice au départ a consisté aux sacrifices d'hommes avant progressivement de se limiter à un chien noir. Les Hommes sacrifiés étaient issus des deux groupes voulant faire un *Mandjara*. Leur sang mélangé devenait le signe d'une paix inviolable. Ceux qui tentaient de la violer étaient frappés de plusieurs calamités. C'est ce qui arriva aux guerriers de Mbwembwé qui avaient violé le *Mandjara* que les Bamum avaient établi avec les Bagangté. Ils furent tous frappés d'hernies testiculaires les empêchant de marcher.¹⁵

Pour ce qui est de la tortue, les accords de paix tant chez les Banen que chez les Yambassa et les Bafia étaient garantis par la tortue. Cet animal divin a grandement contribué au maintien de la paix dans la région. Dans les temps anciens, son culte était assidument pratiqué au point où, même de nos jours, les Mbamois, même les plus chrétiens, ne se risquent pas n'importe

¹⁵ A. Njiasse-Njoya, 63 ans, prince Bamum, 2e adjoint au sultan, Historien et traditionnaliste, Yaoundé, 29-30 juillet 2006 et 21-22 janvier 2007.

comment lorsque la tortue est invitée dans une affaire. Dans les mythologies de la région, la tortue est perçue comme un animal / dieu protecteur et vengeur (Dong A Roga, 2010 : 17-18-30). Cette place de la tortue dans les croyances africaines ne se limite pas qu'au Mbam. Chez les Dogon au Mali, la tortue y est tout aussi sacrée. Elle est considérée comme acteur de la création à côté d'Amma, dieu créateur dogon assimilé par ses attributs à Amon en Égypte. La tortue représente aussi un morceau du soleil *Ogo* que les Kananga désignent par *OhèNe*. Ainsi, la tortue détermine le statut de la terre et est l'un des gardiens du monde (Griaule et Dieterlin, 1965 : 196).

De même, chez les Dogon, le sacrifice de la tortue est le sacrifice suprême. Celui-ci ne s'opère que dans les cas d'extrême gravité. Selon Griaule, le sacrifice de la tortue chez les Dogon équivaut à l'ensemble des sacrifices des animaux sur la terre. Après celui-ci, aucun sacrifice n'est plus nécessaire (Griaule et Dieterlin, 1965 : 198). C'est une ressemblance tout aussi profonde qu'imaginable entre les Dogon et les Mbamois. Kananga, Banen, Bafia et les autres peuples du Mbam considèrent la tortue comme un envoyé de Dieu sur terre. Elle est par conséquent garant de la paix, de la vérité et de pureté. C'est sans doute pourquoi la tortue punie en donnant désordre et impureté les plus graves (Dong A Roga, 1990 : 191-192). On comprend alors pourquoi le mot tortue chez les Kananga et chez les Bafia par exemple est le même qui désigne la lèpre : *NNuN* et *Kui*, forme la plus élevée de l'impureté chez ces peuples.

Dans cette logique, tout serment ou tout accord de paix passé en présence de la tortue n'a aucune chance d'être violé. I. Dugast rapporte d'ailleurs qu'après une guerre, les Banen, vainqueurs ou vaincus signent toujours des pactes de paix devant la tortue en ces termes :

Si vous tous à qui nous avons tué des hommes, vous n'avez pas de colère, nous non plus n'aurons plus de colère et nous ne tuerons plus personne." Le serment se poursuivait par "tortue, disait-il, je ne te trompe pas. Si je les trompe, tue-moi. S'ils me trompent, tue-les". A l'issue de ces paroles, la tortue était coupée en deux et les deux parties étaient échangées. Chaque camp allait avec et la plaçait sur la toiture de la maison du chef (Dugast, 1963 : 437).

A la tortue, les Kananga ajoutèrent pour conclure la paix, l'arbre suprême, l'arbre de justice et de paix *Itoul*. A l'issue de l'acceptation des clauses de l'accord, on faisait manger à chacune des parties quelques feuilles d'*Itoul*. Puis, l'écorce de l'arbre était écrasée et mélangé à l'eau, puis bue par les contractants. Celui qui violait l'accord se voyait frappé de pires calamités. Mort violente dans les familles des violeurs, gonflement des pieds et du ventre du principal responsable du viol de l'accord au point de menacer de s'éclater sans jamais le faire. Seul

l'Itoultoul, le prêtre de vérité-justice-paix pouvait vous soigner. Cependant, il fallait au préalable l'accord de la partie avec laquelle on avait signé la paix qu'on a délibérément violée.¹⁶ Quelle était l'efficacité réelle de telles menaces de représailles ? Nous ne le savons pas. Nos informateurs ne nous ont pas fourni des exemples. Cependant, tous les Mbamois s'accordent sur les effets décrits concernant les conséquences du viol d'accords conclus devant le tortue et *Itoul*. Pour les Elip dont Kananga fait partie, on peut supposer qu'à une époque très reculée, les calamités décrites avaient frappé l'un des peuples qui avaient violé le pacte. Le cas avait alors sans doute fait jurisprudence.

On peut donc sans abus considérer que la tortue a été un élément majeur de la construction de la paix après la guerre dans le Mbam. A la vérité, comme le souligne Daniel Abwa, personne ne pouvait s'amuser à violer un tel accord. Par conséquent, les adversaires refusaient souvent de faire le pacte en présence de la tortue, car, elle excluait toute attaque éventuelle. Daniel Abwa le précise en ces termes :

La conclusion d'un accord de paix avec utilisation de la tortue nécessitait que le vaincu déployât beaucoup de sang froid, de ruse et de bon sens pour amener le vainqueur à l'accepter. Ceci n'était pas toujours facile car ce faisant, il excluait toute guerre nouvelle avec l'autre. En effet, chaque fois qu'il y avait tentative de guerre entre les communautés ayant conclu un tel accord il suffisait de prendre la « tortue à témoin » pour que les parties en conflits révisent leur position. Les traités d'une telle nature étaient peu nombreux car le vainqueur qui avait réussi à imposer sa force ne les acceptait pas facilement (Abwa, 1989 : 93).

Cette déposition permet de montrer la profondeur de la garantie de la paix par les croyances religieuses. Elle montre aussi qu'au moins un groupe mbamois dû faire la dure expérience du viol d'un accord passé devant la tortue. C'est ce qui justifie la peur viscérale de tous les contractants de tels traités quant à l'éventualité de la violer.

Depuis l'Égypte, le principal constituant de traité ou de l'accord de paix, outre les clauses diverses, on peut le dire sans risque de se tromper, était la religion. Cette pensée négro-africaine, aujourd'hui tombée en désuétude, doit plutôt susciter une profonde méditation dans notre continent où le respect de la parole donnée a perdu de sa valeur, où la signature écrite d'un document amène souvent toutes les contestations possibles, où le plus fort peut impunément violer sa propre signature, se dédire sans encourir une sanction quelconque. Thierno Mouctar Bah, soulignant l'importance de la religion dans la conclusion des traités et des accords de paix, a donc raison de clore notre démonstration en disant ceci : « On peut

¹⁶ Laurent Bebiné, 95 ans, Patriarche Kananga, Kananga, 20 mars 2008.

souligner qu'aucun document écrit ne peut ni enregistrer ni ne peut égaler de semblables procédures du fait du châtement immanent à toute dénaturation ou transgression ». ¹⁷

Conclusion

Depuis des temps immémoriaux, l'Africain entretient des rapports particuliers avec les animaux. Ces rapports ont pour socle les croyances religieuses. Ainsi, à la guerre comme pour la recherche et la construction de la paix, l'animal joue un rôle de premier plan. Ceci ne peut se comprendre qu'en fonction de la perception que les Africains ont des animaux. En fait, depuis l'ancienne Égypte, les cosmogonies montrent les animaux jouer un rôle actif dans la création de l'humanité. Parfois, ils sont représentés comme les premiers enfants de Dieu, parfois ils le sont comme intercesseurs entre Dieu et les Hommes. Dès lors, pour les entreprises de guerre comme de paix, ils étaient automatiquement consultés pour donner la marche à suivre. Dans un souci de pureté, toute fausse intention ou confession entraînait des conséquences terribles pour les auteurs. Cet état de chose a poussé les anciens Africains à ne vouloir faire la guerre que dans les conditions de justice. La religion fonde alors ici le principe de ce qu'on appelle le concept de guerre juste. De même, la recherche et la consolidation de la paix devaient poursuivre les mêmes objectifs, à savoir une paix sacrée, perpétuelle s'appuyant sur Dieu. Et c'est ici qu'on mesure mieux la place et l'importance des animaux dans le monde négro-africain. D'ailleurs, du fait de leur sacralité, ils ont été protégés, ils ont évité des guerres et consolidé de vastes espaces de paix. La seule évocation de la tortue de nos jours dans le Mbam amène tous les protagonistes d'un conflit à mieux réfléchir sur leurs intentions malgré la forte présence des religions révélées qui classent ces conceptions dans le cadre du fétichisme ou de l'idolâtrie.

Sources orales

Bebiné Laurent, 95 ans, patriarche kananga, Kananga, 20 mars 2008.

Kantouma Yenou, 49ans, *monanji*, Yaoundé 05 février, 2010.

Nihala Antoine- Marie, 73 ans environ, Notable kananga, Yaoundé, 04 janvier 2008, 5 mai 2010.

Nji Abou, 52 ans, prêtre du *Ngâme*, prince bamum de Mamben, 30 mai 2012.

Njiasse-Njoya Aboubakar, 63 ans, prince bamum, 2e adjoint au sultan, Historien et traditionnaliste, Yaoundé, 29-30 juillet 2006 et 21-22 janvier 2007.

¹⁷T. M. Bah, 2000, « Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique Noire », p.3.

Bibliographie

- Abwa, D. 1989. La diplomatie dans l'Afrique précoloniale. Le cas du pays banen. *Afrika Zamani*, 20-21, 78-103.
- Bah, T. M. 1985. Guerre, pouvoir et société dans l'Afrique noire précoloniale (entre le lac Tchad et la côte du Cameroun). Thèse de doctorat d'État ès lettres, Université de Paris I, Panthéon Sorbonne, vol 1 et 2.
- . 2000. Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique Noire. In Edouard Matoko, et Oumar Kane (dirs) *Les Fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique: mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits* Paris, UNESCO. 1-26
- Blond, G. 1965. *Histoire mondiale des guerres*. Paris, Plon.
- Champollion Figeac, J.J. 1839. *L'Égypte ancienne*. Paris, Didot.
- de Lubicz, R.A.S. 1962 *Le roi de la théocratie pharaonique*, Paris, Flammarion
- Desroche, N. C. D. 1996. *Ramses II la véritable histoire*. Paris, Pygmalion.
- Dong', A.R. 2010. La tortue chez les Bafia. Mythe, représentations et symboles. Paris, l'Harmattan.
- Drioton, E. 1948. *Le texte dramatique d'Edfou*, Cahiers suppléments aux Annales du Service des Antiquités de l'Égypte 11. Le Caire, Service des Antiquités de l'Égypte.
- Dugast, I. 1967. Lexique de la langue tunen. Paris, C. Klincksieck.
- . 1963. Monographie de la tribu des Ndiki (Banen du Cameroun). t. 1, 1955 et t. 2, Paris, CNRS.
- Faulkner R. O. 1991. A Concise Dictionary of Middle Egyptian, Oxford, Oxford University Press.
- Gottschalk, G. 1990. Die Grossen pharaonen. Scherz verlag, Bern un munchen.
- Griaule, M., & Dieterlin, G. 1965. Le renard pâle. Paris Institut d'Ethnologie.
- Günther, G. 1923. Urkunder Zun Religion des Alten Aegypten. Iena.
- Juvénal, Satire XV, cité par C.A. Diop. 1967. Antériorité des civilisations nègres. Mythes ou vérité historique. Paris Présence Africaine.
- Léopold II, Roi des Belges, Discours aux missionnaires à leur arrivée au Congo. 1883. in: <https://web.archive.org/web/20210423121925/https://aymard.wordpress.com/2011/06/10/discours-du-roi-leopold-ii-a-larrivee-des-premiers-missionnaires-au-congo-en-1883/>
- Manigaraba, B. 1999. Une archéologie de la violence en Afrique des grands lacs. Libreville, CICIBA.

- Maspero, G. 1891. Les forgerons d'Horus. *L'anthropologie*, t. 2, 405-07.
- Mayi, M.T. 1976. L'univers de la parole. Yaoundé, CLE.
- Maystre, C. 1941. Le livre de la vache du ciel. *Le Caire, BIFAO*, 40, 53-115.
- Morenz, S. 1962. La religion égyptienne. Paris, Payot.
- Von Morgen, C. trad. Ph Laburthe-Tolra, Paris, Serge Fleury, 1982
- Mubamigie, B. 2005. Les cosmo théologies philosophiques d'Héliopolis et Hermopolis. Essai de thématization et de systématisation. Paris, Menaibuc.
- Mveng, A.M. 1971. La formation et l'équipement des armées Béti au début du XX^e siècle. *Revue camerounaise d'histoire*, 1.
- Mveng, E. et J. P. Mesina (eds.) 1990. *L'église catholique au Cameroun, 100 ans d'évangélisation 1890- 1990*, Rome, Presso Grafiche Dehoniane.
- Ndam, N. A. 1973. Njoya, réformateur du royaume bamum. Paris, ABC.
- Njiasse-Njoya, et al. 1984. De Njoya à Njimoluh, cent ans d'histoire bamum. Foumban, sine loco.
- Obenga, T. 1976. La cuvette congolaise. Paris, Présence Africaine.
- . 1990. La philosophie africaine de la période pharaonique 2780-330 avant notre ère. Paris, l'Harmattan.
- Oum, N.P. 1997. Les Basa du Cameroun et l'antiquité pharaonique égypto-nubienne : recherche historique et linguistique comparative sur leurs rapports culturels à la lumière de l'égyptologie. Volume II, Thèse de Doctorat nouveau régime, Université Lumière de Lyon (Institut d'Égyptologie –Victor Loret).
- Papyrus magique de Brooklyn. pp. 3A, première, 2eme vignette.
- Posener, G. 1956. La prophétie de Neferty et la fondation de la XII^e dynastie, *in: Littérature et politique dans l'Égypte de la XII^e dynastie*. Paris, Champion.
- Sauneron, S. 1954. "La manufacture d'armes de Memphis", *BIFAO*, 54, 7-12.
https://www.persee.fr/doc/bifao_0255-0962_1954_num_54_1_2120.
- . 1956. Maât. *in: G. Posener (dir), Dictionnaire de la civilisation égyptienne*. Paris, Fernand Hazan.
- . 1959a. Psychostasie. *in: G. Posener (dir), Dictionnaire de la civilisation égyptienne*. Paris, Fernand Hazan, 233-234.
- . 1959b. Thot. *in: G. Posener (dir), Dictionnaire de la civilisation égyptienne*. Paris, Fernand Hazan, 286-287.
- . 1966. Remarques de philologue et d'étymologie. (35-45), *BIFAO* (64), le Caire, 1-2.

Selve, V. 2005. Les pratiques oraculaires. Interventions royales et prêtée personnelle. *in: cahiers caribéens d'égyptologie*, 7-8, fév – mars.

Spens R. 1998. Droit international et commerce au début de la XXIe dynastie. Analyse juridique du rapport d'Ounamon, in Grimal N. et Menu B., *Le commerce en Egypte ancienne*, Le Caire, IFAO.

Tardits, C. 1981. *Le royaume Bamum*. Paris, Armand Colin.

Tsala, T. 1989. Mille et un proverbe Béti ou la société béti à travers ses proverbes. Yaoundé, Mvolyé.

Von Morgen, C. (trad. Ph Laburthe-Tolra). 1982. *A travers le Cameroun du sud au nord. Voyages et explorations dans l'arrière-pays de 1889 à 1891*. Paris, Serge Fleury.

Cet article est protégé par les droits d'auteur de l'auteur. Il est publié sous une licence d'attribution Creative Commons (CC BY NC ND 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>) qui permet à d'autres de copier et de distribuer le matériel sur n'importe quel support ou format, sous une forme non adaptée, à des fins non commerciales uniquement, et à condition que l'auteur soit cité et que la publication initiale ait lieu dans ce journal.



This article is copyright of the Author. It is published under a Creative Commons Attribution License (CC BYNC ND 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>) that allows others to copy and distribute the material in any medium or format in unadapted form only, for noncommercial purposes only, and only so long as attribution is given to the creator and initial publication in this journal.